



Neil McWilliam, Catherine Méneux et Julie Ramos (dir.)  
Catherine Fraixe, Estelle Thibault, Bertrand Tillier et Pierre Vaisse (éd.)

## L'Art social de la Révolution à la Grande Guerre Anthologie de textes sources

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

---

## Louis-Georges Scellier de Gisors, *Logements à bon marché*, 1890

---

DOI : 10.4000/books.inha.5598  
Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, PUR  
Lieu d'édition : Paris  
Année d'édition : 2014  
Date de mise en ligne : 5 décembre 2017  
Collection : Hors collection  
EAN électronique : 9782917902868



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

Louis-Georges Scellier de Gisors, *Logements à bon marché*, 1890 In : *L'Art social de la Révolution à la Grande Guerre : Anthologie de textes sources* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2014 (généré le 16 mai 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/5598>>. ISBN : 9782917902868. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.5598>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2023.

---

# Louis-Georges Scellier de Gisors, *Logements à bon marché, 1890*

---

Introduction par Marie Gaimard

Dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux précurseurs des scientifiques et des médecins, ainsi que la multiplication des enquêtes sanitaires mettent en lumière les relations entre salubrité du logement et santé des individus. S'il n'est pas le seul à s'émouvoir de cette situation – les descriptions de Balzac, le projet de Fourier ou encore le combat de Flora Tristan en sont des preuves édifiantes – c'est bien le patronat, qui, soucieux de la santé physique et morale de ses employés, met en œuvre les premières politiques de logement.

Dans un contexte porté par un libéralisme naissant mais non moins vigoureux, ces applications pionnières ne sont suivies que très symboliquement par l'État jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. De ce fait, les premières réalisations dans ce domaine véhiculent des valeurs philanthropes émanant d'une générosité paternaliste intéressée, et dont les retombées sont par définition restreintes : au même titre que l'hôpital moderne se défait difficilement de son acception ancienne d'hospice, les mesures en faveur du logement relèvent, dans un premier temps, du secours aux indigents.

Dans cette sphère décisionnelle et doctrinaire réservée, l'intervention de l'architecte est relativement faible. Ce dernier prend progressivement conscience qu'un marché lui échappe ; diverses sociétés d'architectes, nouvellement créées, assurent un appui supplémentaire à ses revendications et posent les premiers jalons au sujet de ses possibilités d'action. La plaidoirie dressée par Louis-Georges Scellier de Gisors, alias L. George. S. C. (1844-1905) dans *L'Architecture*, organe de diffusion de la Société centrale des architectes, s'inscrit dans cette ambition. Formé à l'École des Beaux-Arts, Scellier de Gisors fait alors une carrière officielle, en tant qu'architecte de l'administration des Postes ou du palais du Luxembourg.

Si la question sociale n'est de toute évidence pas le seul débat agitant la scène architecturale, elle fait au demeurant l'objet de nombreux articles et compte-rendu dans la presse spécialisée (DAUTEL 1979) : c'est véritablement dans ces tribunes que le rôle social de l'architecte se définit.

Par ailleurs, si la loi du 30 novembre 1894, dite loi Siegfried, découle des théories développées par une élite libérale et puritaine – dont font partie Jules Siegfried,

Georges Picot, Émile Cheysson – elle encourage, à défaut de réalisation significative, les recherches et les innovations, tant de l'architecte, du médecin et des classes dirigeantes.

\*\*\*

L. GEORGE. S. C. [Louis-Georges Scellier de Gisors],  
« Logements à bon marché », *L'Architecture*, n°3,  
(35), 30 août 1890, p. 421-422.

- 1 Notre confrère Delaire a récemment publié, dans le journal *l'Architecture*, une étude sur les logements ouvriers à bon marché de la Société coopérative de consommation du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, rue Jean-Robert, 14.
- 2 Les dispositions adoptées, l'économie de l'affaire, ses résultats sont encore présents à votre esprit.
- 3 Notre confrère, en vulgarisant une étude intéressante, ne nous a-t-il pas rappelé un devoir, facile à remplir, celui d'exposer, à tour de rôle, nos observations et de formuler des propositions sur le même sujet ?
- 4 Nous l'avons pensé.
- 5 Que notre bonne volonté rende nos confrères indulgents et les engage à mettre la main à la pâte pour hâter la solution du problème ; tels sont les vœux que nous exprimons en attendant que, sous la direction des sociétés d'architectes, ils unissent un jour tous leurs efforts pour mettre en pratique les moyens reconnus les plus efficaces.
- 6 Les ouvriers sont mal logés. Les uns vivent dans des garnis infects où l'air et la lumière pénètrent rarement. Les autres occupent des mansardes ou des pièces éclairées sur des courettes que l'humidité, l'excès de chaleur ou de froid et bien d'autres causes rendent malsaines en toutes les saisons. Aussi n'osons-nous leur reprocher ces longues stations à l'assommoir où, dans une demi-ivresse, ils ébauchent un rêve de luxe et de confortable relatifs.
- 7 Devons-nous demander à l'État et aux villes d'intervenir par décrets, arrêtés ou ordonnances ?
- 8 Nous ne le pensons pas.
- 9 Vaut-il mieux encourager la construction de maisons dites ouvrières, où des logements salubres et bon marché attireront les ouvriers et feront le vide dans les maisons malsaines ?
- 10 Oui et non.
- 11 Oui, si l'on croit devoir rester dans le *statu quo*.
- 12 Non, si l'on est décidé à créer un courant d'opinion dont nous parlerons tout à l'heure, et si l'on prend à cœur de faire disparaître rapidement les chambres insalubres en les transformant.
- 13 Les maisons ouvrières (nous adopterons cette désignation, bien qu'elle sonne mal à l'oreille dans ce siècle d'égalité et de fraternité au moins officielles) doivent être construites dans des quartiers éloignés du centre, où les terrains sont d'un prix peu élevé.
- 14 Les ménagères s'y approvisionnent mal. Le chef de famille et les adultes doivent prendre plus de deux heures par jour sur leur repos pour aller à l'atelier et en revenir.

Si l'on ajoute aux dangers de la rue pour les adultes les promiscuités des agglomérations que l'ouvrier sait néfastes pour le bonheur de son ménage et dangereuses pour la santé physique et morale de ses enfants, on a résumé les causes qui l'éloignent de ces maisons.

- 15 Est-il bon, comme on le fait aujourd'hui, de laisser agir chacun à sa guise, sans ordre et sans méthode ? Faut-il attendre que les écoliers, plus instruits que naguère, soient devenus des hommes, aient senti le besoin de se conformer aux lois de l'hygiène, et que leurs exigences nouvelles contraignent les propriétaires à leur donner satisfaction ?
- 16 Nous croyons qu'il est préférable de faire un effort pour avancer le jour où l'ouvrier voudra un logement sain pour y vivre, au lieu de consentir à s'étioler, à végéter misérablement dans un taudis.
- 17 L'architecte est admirablement placé pour faire connaître à l'ouvrier le souci qu'il doit prendre des lois de l'hygiène.
- 18 Dans les cours professionnels qu'il fait un peu partout, dans un milieu où il est aimé et respecté, son influence est grande et efficace. S'il le veut, il arrivera bien vite, secondé par les journaux et les publications spéciales, à développer chez l'ouvrier le goût du logis propre et sain.
- 19 Les propriétaires n'hésiteront plus alors à réserver dans leurs immeubles une petite place pour les logements ouvriers.
- 20 L'architecte le leur conseillera du reste. Il leur fera comprendre qu'en agissant ainsi ils pourront louer à des prix réduits des logements salubres, sans diminuer sensiblement leurs revenus, vu le petit nombre de locaux de cette nature réservés dans chaque immeuble ; que cette combinaison, permettant de diminuer les loyers, supprimera une des causes de l'élévation des prix des salaires et atténuera par cela même les frais toujours croissants d'entretien annuel.
- 21 Est-ce un rêve, une chimère, d'attribuer à l'architecte un rôle de cette nature ?
- 22 L'architecte ne connaît-il pas assez l'ouvrier pour l'aimer, n'est-il pas assez écouté pour user de son influence au bénéfice de l'ouvrier, son collaborateur de chaque jour ?
- 23 Nous sommes convaincu qu'il le voudra et qu'il réussira, s'il sait ses confrères décidés à agir comme lui, en suivant une règle déterminée.
- 24 En se plaçant à un point de vue général, n'est-il pas évident qu'il y a avantage pour tous à répartir les travailleurs dans le plus grand nombre possible de maisons et de quartiers ? D'une part, pour les soustraire à l'influence de ceux qui les recherchent afin d'exploiter leur confiance et leur souffler la haine au cœur, chose facile quand ils sont groupés par quartiers.
- 25 D'autre part, pour faciliter la tâche des bureaux de bienfaisance et celle de la charité particulière, qui trouveraient plus aisément et plus efficacement les misères qui ne s'affichent pas.
- 26 Enfin, au point de vue de la paix sociale, n'est-il pas bon de se coudoyer pour apprendre à s'aimer, à s'estimer ? Comment réaliser le rêve de la fraternité, Si d'un côté vivent les heureux, ou du moins les privilégiés de la fortune, de l'autre les travailleurs (bourgeois de demain) et tous les écopés que la bataille de la vie a meurtris ou terrassés ?
- 27 Nous aurions à indiquer les voies et moyens les plus efficaces pour réaliser le souhait que nous formons.

- 28 Il nous a paru préférable d'attendre pour les présenter qu'il soit bien établi, par une discussion à engager, que le principe que nous avons cru devoir exposer n'est pas une chimère.

*Lire le texte original*

---

## INDEX

**Thèmes** : Architecture, Habitations à bon marché, Logement, Philanthropie

**Mots-clés** : Philanthropie, Logement, Habitations à bon marché, Architecture